

Communiqué de presse

Paris, le 09 décembre 2019

Le Groupe Synten reçoit la double certification : ISO/IEC 27001-2013 & HDS - hébergeur de données de santé. L'obtention de cette double certification est une étape importante dans le développement du Groupe Synten. Elle témoigne de la solidité et de la fiabilité de ses services.

Acteur engagé et responsable, le Groupe Synten a, depuis sa création en 2000, souhaité mettre en place les procédures les plus strictes pour la gestion de son activité d'hébergement. Proximité, sécurité et transparence constitue l'ADN du Groupe. Cet investissement est aujourd'hui reconnu et validé par l'obtention de cette double certification.

Le Groupe Synten considère que l'ensemble des données (data) hébergées par ses services (cloud privé, serveur dédié, serveur virtuel ...) sont sensibles et doivent être scrupuleusement protégées. Dans ce sens, le Groupe a développé et déployé des infrastructures pérennes et des procédures robustes répondant à toutes les réglementations européennes en matière de protection des données.

La validation d'une politique qualité exigeante

« Notre politique qualité est une priorité. Elle résonne dans toutes les strates du Groupe et impacte toutes les mesures que nous prenons. Elle nous engage à un niveau d'exigence très élevé et à une amélioration continue » explique Christophe Avedissian, président du Groupe.

Soucieux de faire valoir l'ensemble des actions mises en œuvre, le Groupe Synten a missionné un organisme reconnu pour son indépendance et son impartialité afin de réaliser un audit détaillé et vérifier la conformité de ses services et installations.

L'AFNOR vient de rendre son rapport. Le Groupe Synten obtient la certification ISO/IEC 27001-2013 - Management de la sécurité de l'information & la certification HDS sur les six niveaux d'expertise.

Une confirmation de la fiabilité de ses services

« Nous sommes très fiers d'avoir obtenu cette double certification. C'est le fruit d'un long travail, d'une implication très forte de l'ensemble de nos équipes. Elle témoigne du niveau de sécurité des services que nous proposons, des services adaptés au traitement de données extrêmement sensibles » souligne Christophe Avedissian, président du Groupe.

Une verticalisation des offres cloud, un important développement de marchés

Les données personnelles de santé sont des données sensibles. Leur accès est encadré par la loi afin de protéger les droits des personnes. L'hébergement de ces données doit en conséquence être réalisé dans des conditions de sécurité adaptées à leur criticité.

L'obtention de la certification « hébergeur de données de santé (HDS) » offre ainsi au Groupe Synten la possibilité de se développer auprès des professionnels et des établissements de santé. *« Cette certification nous permet de verticaliser notre offre Cloud Privé pour répondre aux besoins spécifiques de ce marché »* conclut Christophe Avedissian.

A propos du Groupe Synten

Né de la fusion de trois sociétés : CM communication (agence en stratégie de communication), Web SI (agence de solutions digitales) et Synten (solutions d'hébergement, cloud privé, communications unifiées et services managés), le Groupe Synten propose une expertise globale alliant mise en œuvre de stratégie de communication, développement de solutions digitales et pilotage de systèmes d'hébergement. En 2018, le Groupe Synten a réalisé 3,3 millions de chiffre d'affaires.

Les Certifications du Groupe Synten :



A propos de la certification HDS « hébergeur de données de santé »

La procédure de certification repose sur une évaluation de conformité au référentiel de certification. Délivrée par l'AFNOR ou équivalent au niveau européen, elle évalue :

1. La mise à disposition d'infrastructure et le maintien en condition opérationnelle des sites physiques permettant d'héberger l'infrastructure matérielle du système d'information utilisé pour le traitement des données de santé.
2. La mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure matérielle du système d'information utilisé pour le traitement de données de santé.
3. La mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle de la plateforme d'hébergement d'applications du système d'information.
4. La mise à disposition et le maintien en condition opérationnelle de l'infrastructure virtuelle du système d'information utilisé pour le traitement des données de santé.
5. L'administration et l'exploitation du système d'information contenant les données de santé.
6. La sauvegarde de données de santé.

A propos de la certification ISO/IEC 27001-2013

L'audit vérifie le respect de la norme ISO 27001, relative au système de management de la sécurité de l'information.

Le périmètre de la certification ISO 27001 du Groupe SYNTEN est :

1. Hébergement et infogérance de système d'information.
2. Solution de Cloud Privé, infrastructure.
3. Solution de communications unifiées dans le Cloud.

Contact Presse : Alice PIDANCET
Mail : alice@cmcommunication.fr
Tél. : +33 1 39 45 60 30